

# LA NOUVELLE FORCE

POUR  **Châlons**

à

**Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Communautaires  
de Cités-en-Champagne**

Châlons-en-Champagne, le 27 octobre 2009

**objet** : parc des expositions de Châlons-en-Champagne

Madame, Monsieur,

En ma qualité de Président de l'association *La Nouvelle Force* et de conseiller municipal de la Ville de Châlons-en-Champagne, je me permets d'appeler votre attention sur le projet de restructuration du Parc des Expositions de Châlons-en-Champagne initié par son Maire, par ailleurs Président de la communauté d'agglomération.

L'importance du sujet que représente ce dossier me conduit à vous saisir individuellement, par écrit afin de vous exposer la position de l'association *La Nouvelle Force*. Elle s'appuie sur l'analyse soutenant le dépliant d'information ci-joint relatif à l'impact que ce projet aurait pour notre ville, s'il était réalisé en l'état. Au-delà des discussions portant sur le principe d'une restructuration sur place, nous pouvons affirmer aujourd'hui que le projet est sur-dimensionné, eu égard aux capacités financières de la Ville de Châlons-en-Champagne. Les simulations financières que nous avons réalisées, sur la base du plan de financement arrêté et validé par la majorité municipale, identifient une charge annuelle de loyer prévu dans le partenariat public privé, pendant trente ans, de 2 800 000 €, ce qui signifie pour les Châlonnais une hausse prévisionnelle des impôts locaux de 12,33%.

**Je souhaite, au nom de notre association, appeler votre attention, en votre qualité de conseiller communautaire de Cités-en-Champagne, sur cette situation préoccupante qui aura sans doute des répercussions au niveau de la communauté d'agglomération.**

En effet, depuis la rentrée scolaire et à plusieurs reprises dans des réunions de quartiers, plusieurs adjoints au Maire de Châlons ont affirmé que l'éventuelle augmentation des impôts locaux liée à ce projet serait minorée par une contribution financière de la communauté d'agglomération qui prendrait en charge une partie du loyer.

.../...

Sachant que la communauté d'agglomération apportera déjà, au titre de sa participation à l'investissement, 7 millions d'euros pour ce projet, il nous semble que toute charge supplémentaire (sur trente ans) comme la participation au paiement du loyer ne sera pas sans conséquences sur les grands équilibres financiers de la communauté d'agglomération qui, pour sa part, doit financer d'autres projets structurants, comme la deuxième tranche du boulevard périphérique. Cette démarche du Maire de Châlons-en-Champagne se traduira par un transfert de charges de la Ville vers la communauté d'agglomération et elle limitera d'autant les capacités d'investissement de la structure intercommunale pour le développement du bassin communautaire.

Il est même à craindre que ce transfert de charge soit de nature à freiner, voire à supprimer, la participation financière de la communauté d'agglomération au cours des prochaines années pour la réalisation de projets des communes membres de la communauté d'agglomération. Cette crainte est d'autant plus réelle que ses ressources financières risquent de diminuer avec la réforme de la fiscalité en cours.

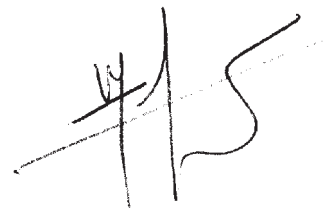
Je tiens à vous préciser que notre analyse et les constats formulés ne relèvent en aucun cas d'une polémique politicienne. Ils sont le reflet d'une inquiétude légitime des citoyens rassemblés au sein de notre association. Si nous soutenons le principe d'un nouveau Parc des Expositions comme levier indispensable pour le développement de notre territoire, nous souhaitons un autre projet raisonnable, durable et responsable.

**C'est dans cette perspective que nous nous proposons d'organiser, début 2010, un débat public sur le projet de restructuration du Parc des Expositions, débat auquel vous serez bien entendu convié(e).**

Lors de ce débat, nous souhaitons informer les habitants du bassin communautaire et sensibiliser l'ensemble des acteurs de ce projet sur ses conséquences financières et environnementales. En effet, ce projet ne s'intègre pas dans une démarche d'aménagement et de développement durable de notre territoire. Par ailleurs, nous souhaitons également y évoquer l'avenir de la Foire de Châlons dans ce projet.

J'espère vivement que vous prendrez le temps de lire attentivement le dépliant d'information que je vous joins et que notre initiative de débat public retiendra toute votre attention. Je reste, ainsi que les membres de l'association *La Nouvelle Force*, à votre disposition pour échanger avec vous et prolonger nos réflexions et nos analyses en concertation avec les membres du conseil communautaire de Cités-en-Champagne.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sincères et dévoués.



**Alain GOZE**  
Président